

Saint Pantaléon de Larche, le 3 mai 2024



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE RECENSEMENT DE LA POPULATION



Alain Lapacherie, Le Maire et Dominique Borderolle lors du pot de remerciement aux 11 agents recenseurs.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - am.oumedjkane@outlook.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche vient d'achever son recensement général de la population. L'Insee publiera prochainement les résultats mais il est d'ores et déjà acquis que la commune franchira la barre symbolique des 5 000 habitants.

Retour sur cette opération avec Dominique Borderolle, 1^{ère} adjointe, coordinatrice générale du recensement.

Comment organise-t-on une opération de recensement ?

Dominique Borderolle : Le recensement général de la population est organisé tous les 4 ans. Sous le contrôle et la direction de l'INSEE, qui est la garante de la rigueur méthodologique, la commune est l'opérateur de l'institut qui définit la période et le déroulement du recensement.

Concrètement, nous divisons la commune en 11 secteurs représentant un nombre de population à peu près équivalent. Les secteurs ruraux plus diffus sont donc plus vastes que les secteurs urbains denses.

Nous devons recruter 11 agents recenseurs pour cette opération. Ils sont spécifiquement formés par l'INSEE et disposent de tous les outils nécessaires à la réalisation de cette mission. Il est important de sélectionner des personnes relativement disponibles et ayant une bonne connaissance de leur secteur et si possible de la population recensée.

Quel bilan en tirez-vous ?

Dominique Borderolle : L'équipe de terrain a parfaitement travaillé. S'il a pu nous arriver, par le passé, d'avoir des retours de questionnaires très aléatoires sur certains quartiers, ça n'a pas été du tout le cas cette année où nous avons eu une collecte de très bonne qualité avec 93% de retour, ce qui est un très bon taux, salué par l'INSEE.

Un des enseignements majeurs de cette édition est aussi le fait que les familles adhèrent massivement à la réponse par Internet. Nous sommes là aussi sur un taux très significatif de 72,5%.

La population sait désormais que la collecte des données est bien encadrée, qu'elle n'est utilisée qu'aux fins statistiques de l'INSEE. Le travail d'information préalable que nous réalisons conjointement paye ainsi que la facilité d'usage des sites Internet.

Quelles sont les conséquences du franchissement du seuil des 5 000 habitants ?

Dominique Borderolle : Oui, la commune va franchir assez largement le seuil des 5 000 habitants mais c'est l'INSEE qui rendra officiel ce chiffre

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - am.oumedjkane@outlook.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

vraisemblablement au mois de juin. Pour la commune, ce seuil est très symbolique. Il ne se traduira par aucun gain sur le plan des dotations que nous recevons de l'Etat par exemple. Le conseil municipal pour les élections de 2026 passera de 27 élus à 29.

D'autres contraintes administratives apparaîtront mais nous n'en sommes pas encore là.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - am.oumedjkane@outlook.fr

FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr